

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N°06 -24

sur le développement économique : pôle de compétitivité « MOV'EO »

Réunion du VENDREDI 12 MAI 2006

Réuni le vendredi 12 mai 2006, à 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Philippe DURON,

Sont présents :

Mme AMELINE, M. BEAUVAIS, Mme BIHEL, M. BOSQUET, Mme CAUCHY, MM. CAZENEUVE, CHATELAIS, Mme COUSIN, MM. DESCHAMPS, DIGARD, Mmes DUPONT, de FACCIO, FERET, MM. FONTAINE, FORAFO, Mmes FRIGOUT, GOBERT, M. GUITTON, Mmes HEURGUIER, LAFAY, LEFRANCOIS, LEMAUX, LOWY, MALOREY, M.. MOURARET, Mme PREVOST, MM. SODINI, SOUBIEN, THOURY, Mme TOMASETTO, M. TOURRET, Mmes TOUZOT, VINCENT.

Sont excusés :

- Mme BASSOT ayant donné pouvoir à M. THOURY,
- M. BONNEAU ayant donné pouvoir à M. CAZENEUVE,
- M. DENIAUD ayant donné pouvoir à M. DIGARD,
- M. DETEY ayant donné pouvoir à Mme VINCENT,
- Mme FRANCOIS ayant donné pouvoir à M. BEAUVAIS,
- M. LECOSTEY ayant donné pouvoir à Mme LEMAUX,
- M. LE RACHINEL ayant donné pouvoir à Mme TOUZOT,
- M. LEVALLOIS ayant donné pouvoir à Mme PREVOST,
- Mme LUYPAERT ayant donné pouvoir à Mme de FACCIO,
- M. PINEL ayant donné pouvoir à M. GUITTON.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu M. CAZENEUVE, Président de la Commission n° 2
« Développement économique – Commerce – Artisanat – Politique maritime – Tourisme »,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, par 40 voix pour, 4 abstentions (MM. CHATELAIS, FORAFO, Mme GOBERT, M. MOURARET)

- d'autoriser le Président à signer le projet de contrat cadre du pôle de compétitivité à vocation mondiale MOV'EO, joint en annexe, sans précision sur le zonage R&D qui fera l'objet d'une communication ultérieure.

LE PRESIDENT,

Philippe DURON

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N°06 -25

**sur l'environnement et le développement durable : lancement de la démarche d'Agenda
21 régional**

- - - - -

Réunion du VENDREDI 12 MAI 2006

Réuni le vendredi 12 mai 2006, à 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Philippe DURON,

Sont présents :

Mme AMELINE, M. BEAUVAIS, Mme BIHEL, M. BOSQUET, Mme CAUCHY, MM. CAZENEUVE, CHATELAIS, Mme COUSIN, MM. DESCHAMPS, DIGARD, Mmes DUPONT, de FACCIO, FERET, MM. FONTAINE, FORAFO, Mmes FRIGOUT, GOBERT, M. GUITTON, Mmes HEURGUIER, LAFAY, LEFRANCOIS, LEMAUX, LOWY, MALOREY, M.. MOURARET, Mme PREVOST, MM. SODINI, SOUBIEN, THOURY, Mme TOMASETTO, M. TOURRET, Mmes TOUZOT, VINCENT.

Sont excusés :

- Mme BASSOT ayant donné pouvoir à M. THOURY,
- M. BONNEAU ayant donné pouvoir à M. CAZENEUVE,
- M. DENIAUD ayant donné pouvoir à M. DIGARD,
- M. DETEY ayant donné pouvoir à Mme VINCENT,
- Mme FRANCOIS ayant donné pouvoir à M. BEAUVAIS,
- M. LECOSTEY ayant donné pouvoir à Mme LEMAUX,
- M. LE RACHINEL ayant donné pouvoir à Mme TOUZOT,
- M. LEVALLOIS ayant donné pouvoir à Mme PREVOST,
- Mme LUYPAERT ayant donné pouvoir à Mme de FACCIO,
- M. PINEL ayant donné pouvoir à M. GUITTON.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu le Président de la Commission n°9 « Environnement, ruralité et agriculture durable »,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- de lancer la démarche d'Agenda 21 régional, conformément à la stratégie et à la méthodologie figurant en annexe ;
- de donner délégation à la Commission Permanente pour les décisions relatives à cette nouvelle politique ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

LE PRESIDENT,

Philippe DURON

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N°06 -26

sur la politique aéroportuaire : création du Syndicat Mixte de l'aéroport de Deauville-Normandie et adhésion de la Région

Réunion du VENDREDI 12 MAI 2006

Réuni le vendredi 12 mai 2006, à 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Philippe DURON,

Sont présents :

M. BEAUVAIS, Mme BIHEL, M. BOSQUET, Mme CAUCHY, MM. CAZENEUVE, CHATELAIS, Mme COUSIN, M. DESCHAMPS, Mmes DUPONT, de FACCIO, FERET, MM. FONTAINE, FORAFO, Mme GOBERT, M. GUITTON, Mmes HEURGUIER, LAFAY, LEFRANCOIS, LEMAUX, LOWY, MALOREY, MM. MOURARET, PINEL, SODINI, SOUBIEN, THOURY, Mmes TOMASETTO, TOUZOT, VINCENT.

Sont excusés :

- Mme BASSOT ayant donné pouvoir à M. THOURY,
- M. BONNEAU ayant donné pouvoir à M. CAZENEUVE,
- M. DETEY ayant donné pouvoir à Mme VINCENT,
- M. DIGARD ayant donné pouvoir à Mme COUSIN,
- Mme FRANCOIS ayant donné pouvoir à M. BEAUVAIS,
- Mme FRIGOUT ayant donné pouvoir à Mme HEURGUIER,
- Mme KORO ayant donné pouvoir à Mme FERET,
- M. LECOSTEY ayant donné pouvoir à Mme LEMAUX,
- M. LE RACHINEL ayant donné pouvoir à Mme TOUZOT,
- Mme LUYPAERT ayant donné pouvoir à Mme de FACCIO.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu le Président de la Commission n° 4 « Aménagement du territoire, transports, communications »,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, par 31 voix pour, 9 contre (Mmes BASSOT, COUSIN, MM DETEY, DIGARD, Mmes DE FACCIO, LEFRANCOIS, LUYPART, M. THOURY, Mme VINCENT)

- d'approuver la création et les statuts du Syndicat Mixte « Aéroport de Deauville-Normandie », joints en annexe à la présente délibération ;
- d'adhérer au Syndicat Mixte « Aéroport de Deauville-Normandie » ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

LE PRESIDENT,

Philippe DURON

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N°06 -27

**sur la politique éducative : modification des conditions d'attribution des aides au titre
du fonds social pour les élèves des établissements d'enseignement privé**

Réunion du VENDREDI 12 MAI 2006

Réuni le vendredi 12 mai 2006, à 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Philippe DURON,

Sont présents :

M. BEAUVAIS, Mme BIHEL, M. BOSQUET, Mme CAUCHY, MM. CAZENEUVE, CHATELAIS, Mme COUSIN, M. DESCHAMPS, Mmes DUPONT, de FACCIO, FERET, MM. FONTAINE, FORAFO, Mme GOBERT, M. GUITTON, Mmes HEURGUIER, LAFAY, LEFRANCOIS, LEMAUX, LOWY, MALOREY, MM. MOURARET, PINEL, SODINI, SOUBIEN, THOURY, Mmes TOMASETTO, TOUZOT, VINCENT.

Sont excusés :

- Mme BASSOT ayant donné pouvoir à M. THOURY,
- M. BONNEAU ayant donné pouvoir à M. CAZENEUVE,
- M. DETEY ayant donné pouvoir à Mme VINCENT,
- M. DIGARD ayant donné pouvoir à Mme COUSIN,
- Mme FRANCOIS ayant donné pouvoir à M. BEAUVAIS,
- Mme FRIGOUT ayant donné pouvoir à Mme HEURGUIER,
- Mme KORO ayant donné pouvoir à Mme FERET,
- M. LECOSTEY ayant donné pouvoir à Mme LEMAUX,
- M. LE RACHINEL ayant donné pouvoir à Mme TOUZOT,
- Mme LUYPAERT ayant donné pouvoir à Mme de FACCIO.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu le Président de la Commission n°5 « Education, enseignement supérieur, recherche, innovation »,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- de limiter l'aide régionale en direction des familles des élèves de l'enseignement privé, à un forfait correspondant au coût indicatif moyen de la demi-pension et de l'hébergement dans les lycées publics, et établi comme suit :

- forfait demi-pension 2006 : 448 € pour 5 jours par semaine pendant une année scolaire,

- forfait internat 2006 : 1 175 € pour une année scolaire ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

LE PRESIDENT,

Philippe DURON

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N°06 -28

**sur l'enseignement supérieur : projet de règlement d'attribution des bourses d'études
pour les étudiants inscrits dans des formations sanitaires et sociales**

Réunion du VENDREDI 12 MAI 2006

Réuni le vendredi 12 mai 2006, à 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Philippe DURON,

Sont présents :

M. BEAUVAIS, Mme BIHEL, M. BOSQUET, Mme CAUCHY, MM. CAZENEUVE, CHATELAIS, Mme COUSIN, M. DESCHAMPS, Mmes DUPONT, de FACCIO, FERET, MM. FONTAINE, FORAFO, Mme GOBERT, M. GUITTON, Mmes HEURGUIER, LAFAY, LEFRANCOIS, LEMAUX, LOWY, MALOREY, MM. MOURARET, PINEL, SODINI, SOUBIEN, THOURY, Mmes TOMASETTO, TOUZOT, VINCENT.

Sont excusés :

- Mme BASSOT ayant donné pouvoir à M. THOURY,
- M. BONNEAU ayant donné pouvoir à M. CAZENEUVE,
- M. DETEY ayant donné pouvoir à Mme VINCENT,
- M. DIGARD ayant donné pouvoir à Mme COUSIN,
- Mme FRANCOIS ayant donné pouvoir à M. BEAUVAIS,
- Mme FRIGOUT ayant donné pouvoir à Mme HEURGUIER,
- Mme KORO ayant donné pouvoir à Mme FERET,
- M. LECOSTEY ayant donné pouvoir à Mme LEMAUX,
- M. LE RACHINEL ayant donné pouvoir à Mme TOUZOT,
- Mme LUYPAERT ayant donné pouvoir à Mme de FACCIO.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu le Président de la Commission n°5 « Education, enseignement supérieur, recherche, innovation »,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'appliquer pour l'attribution des bourses d'études en faveur des élèves et étudiants inscrits dans les écoles de formations sociales, paramédicales et sages-femmes en Basse-Normandie, le règlement joint en annexe à la présente délibération ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

LE PRESIDENT,

Philippe DURON

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N°06 -29

sur la recherche : diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle - prise en charge des déplacements des lycéens vers des manifestations de culture scientifique

Réunion du VENDREDI 12 MAI 2006

Réuni le vendredi 12 mai 2006, à 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Philippe DURON,

Sont présents :

M. BEAUVAIS, Mme BIHEL, M. BOSQUET, Mme CAUCHY, MM. CAZENEUVE, CHATELAIS, Mme COUSIN, M. DESCHAMPS, Mmes DUPONT, de FACCIO, FERET, MM. FONTAINE, FORAFO, Mme GOBERT, M. GUITTON, Mmes HEURGUIER, LAFAY, LEFRANCOIS, LEMAUX, LOWY, MALOREY, MM. MOURARET, PINEL, SODINI, SOUBIEN, THOURY, Mmes TOMASETTO, TOUZOT, VINCENT.

Sont excusés :

- Mme BASSOT ayant donné pouvoir à M. THOURY,
- M. BONNEAU ayant donné pouvoir à M. CAZENEUVE,
- M. DETEY ayant donné pouvoir à Mme VINCENT,
- M. DIGARD ayant donné pouvoir à Mme COUSIN,
- Mme FRANCOIS ayant donné pouvoir à M. BEAUVAIS,
- Mme FRIGOUT ayant donné pouvoir à Mme HEURGUIER,
- Mme KORO ayant donné pouvoir à Mme FERET,
- M. LECOSTEY ayant donné pouvoir à Mme LEMAUX,
- M. LE RACHINEL ayant donné pouvoir à Mme TOUZOT,
- Mme LUYPAERT ayant donné pouvoir à Mme de FACCIO.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu le Président de la Commission n°5 « Education, enseignement supérieur, recherche, innovation »,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'adopter, dans le cadre de la mise en place du nouveau dispositif régional de soutien déplacements des lycéens vers des manifestations de culture scientifique, le règlement relatif aux modalités d'attribution de l'aide régionale, conformément à l'annexe jointe ;

- de donner délégation à la Commission Permanente pour attribuer les subventions dans le cadre de ce dispositif ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

LE PRESIDENT,

Philippe DURON

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N°06 -30

sur le soutien aux actions de solidarités : définition des critères d'éligibilité

Réunion du VENDREDI 12 MAI 2006

Réuni le vendredi 12 mai 2006, à 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Philippe DURON,

Sont présents :

M. BEAUVAIS, Mme BIHEL, M. BOSQUET, Mme CAUCHY, MM. CAZENEUVE, CHATELAIS, Mme COUSIN, M. DESCHAMPS, Mmes DUPONT, de FACCIO, FERET, MM. FONTAINE, FORAFO, Mme GOBERT, M. GUITTON, Mmes HEURGUIER, LAFAY, LEFRANCOIS, LEMAUX, LOWY, MALOREY, MM. MOURARET, PINEL, SODINI, SOUBIEN, THOURY, Mmes TOMASETTO, TOUZOT, VINCENT.

Sont excusés :

- Mme BASSOT ayant donné pouvoir à M. THOURY,
- M. BONNEAU ayant donné pouvoir à M. CAZENEUVE,
- M. DETEY ayant donné pouvoir à Mme VINCENT,
- M. DIGARD ayant donné pouvoir à Mme COUSIN,
- Mme FRANCOIS ayant donné pouvoir à M. BEAUVAIS,
- Mme FRIGOUT ayant donné pouvoir à Mme HEURGUIER,
- Mme KORO ayant donné pouvoir à Mme FERET,
- M. LECOSTEY ayant donné pouvoir à Mme LEMAUX,
- M. LE RACHINEL ayant donné pouvoir à Mme TOUZOT,
- Mme LUYPAERT ayant donné pouvoir à Mme de FACCIO.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu le Président de la Commission n° 8 « Solidarités, politique de la ville, logement, santé, handicap »

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'adopter, dans le cadre de la politique « Solidarités », les critères d'éligibilité figurant dans l'annexe jointe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

LE PRESIDENT,

Philippe DURON